

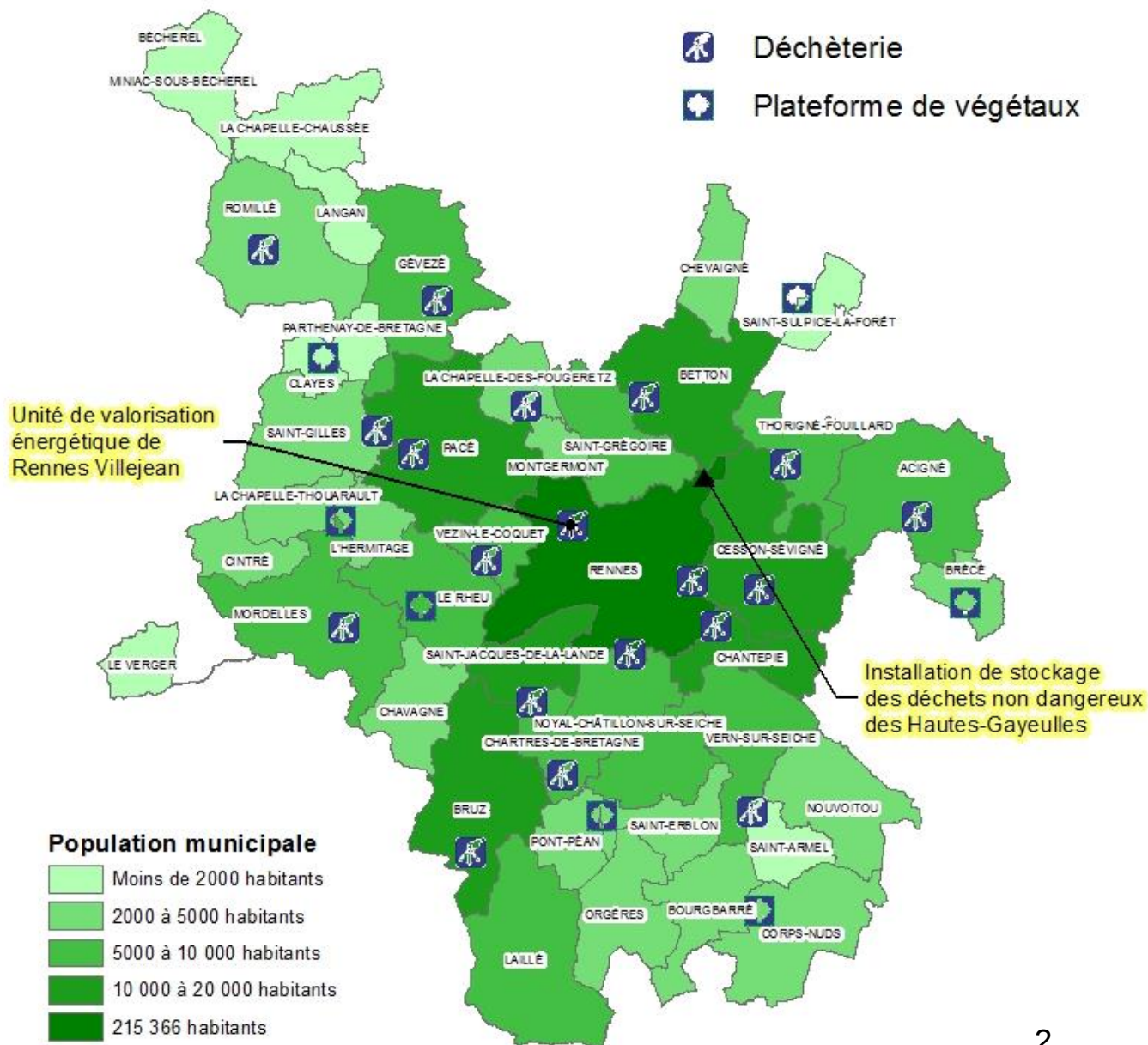
Présentation du projet de restructuration de l'UVE de Rennes Métropole

**Réunion publique
d'information
13 - 11 - 2018**

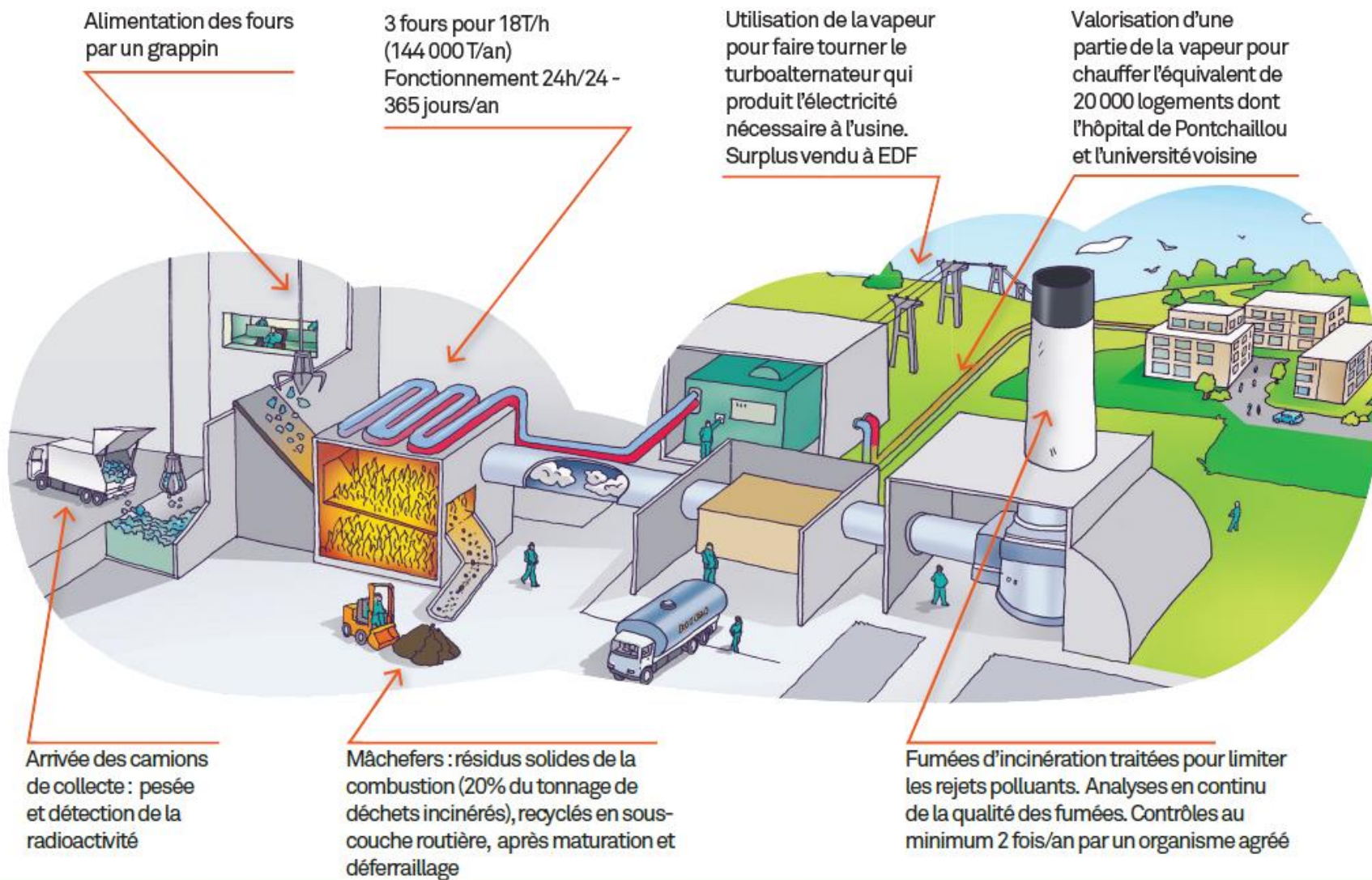




- 43 communes
- 438 000 habitants
- 19 déchèteries
- 7 plateformes
- 1 UVE
- 1 ISDND

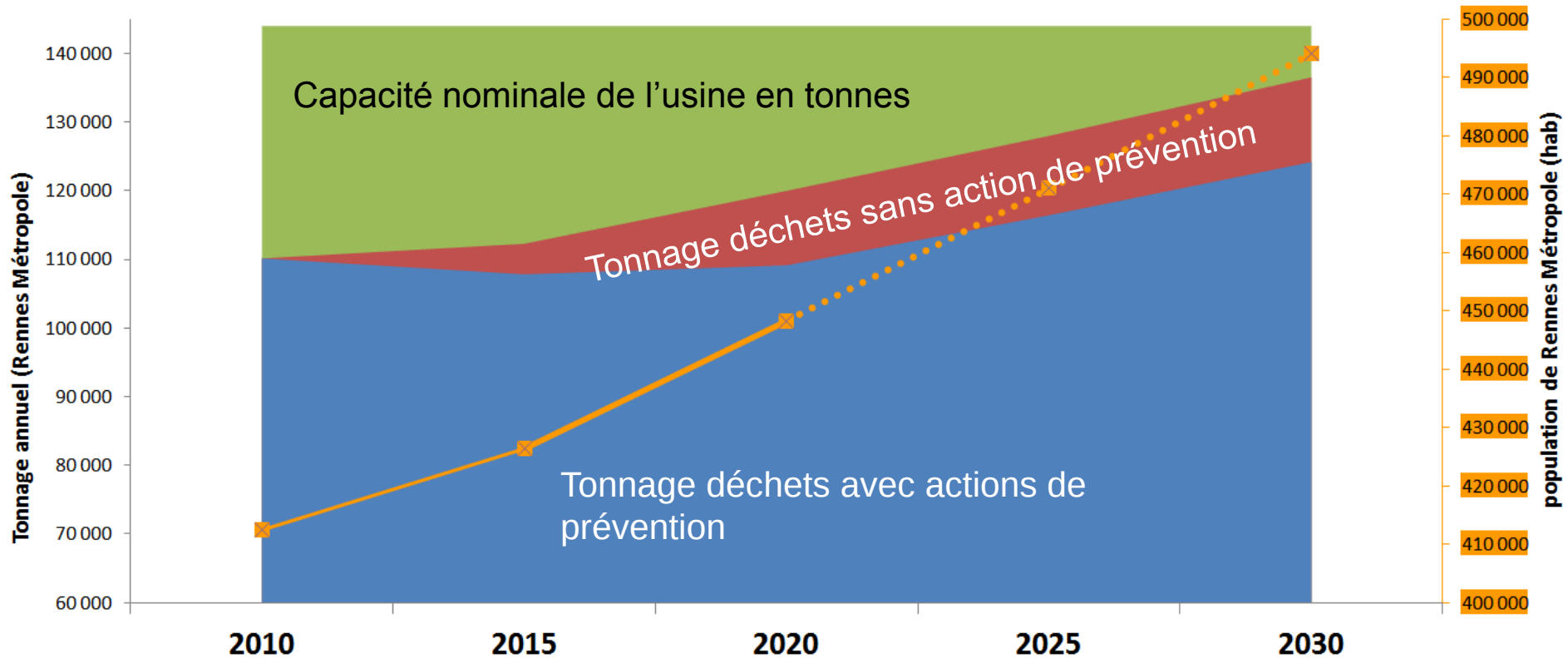


LA VALORISATION DES DÉCHETS EN ÉNERGIE AUJOURD'HUI





Un outil dimensionné / évolution démographique du territoire



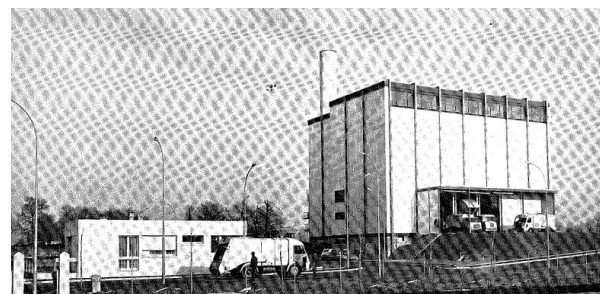
Évolution démographique / Hypothèses de calcul:

- Jusqu'en 2025 : +1%/an
- A partir de 2025 : +0,95% / an

L'UVE et ses principaux travaux

1968

- > Construction de l'UVE : 2 lignes d'incinération (Lignes 1 et 2 actuelles : capacité 5 t/h)
- > Implantation dans le quartier de Villejean : livraison d'énergie thermique au Réseau de Chaleur Urbain (RCU)

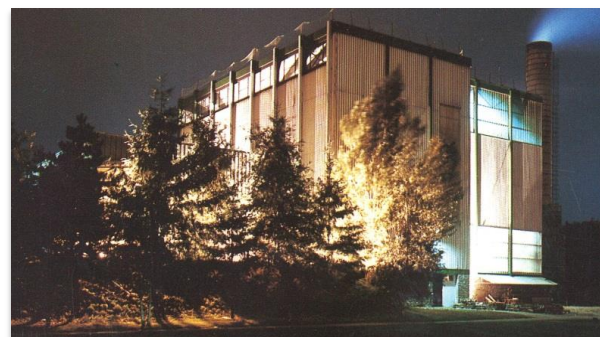


1993

- Mise en place d'un traitement de fumées semi-humide

1995

- Construction d'une 3^{ème} ligne (capacité 8 t/h) et mise en place d'une turbine pour la production d'électricité en complément de la valorisation au RCU



2005

- Mise aux normes du traitement de fumées, en référence à l'arrêté du 20 Septembre 2002

2007

- Arrêt de l'installation de séchage de boues

2012

- Mise en place d'un échangeur supplémentaire pour livraison au RCU

2014

- Mise en place d'un atelier de broyage des encombrants



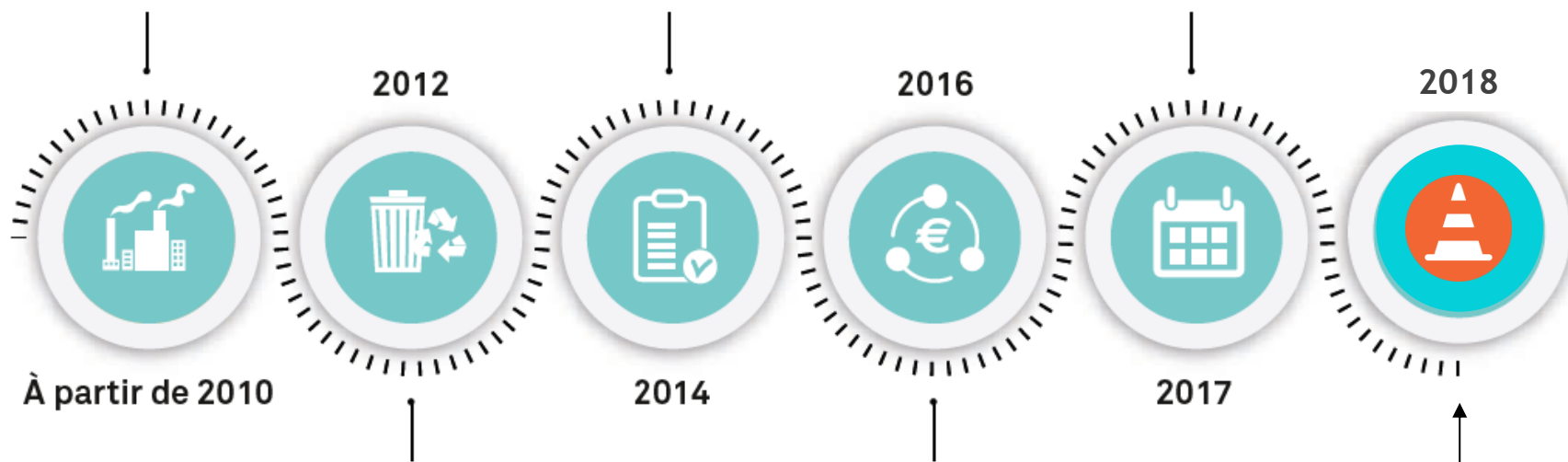


Réflexions autour de l'avenir de l'UVE de Rennes Métropole

Souhait politique
d'engager une réflexion
sur l'avenir du
traitement des déchets

Etudes diagnostiques de
l'installation existante, de
l'évolution des tonnages
et des solutions
d'optimisation

Pré - programme
des travaux



Étude interne :
Comparaison des
solutions de
traitement des
déchets ultimes

Finalisation des études
techniques et économiques
des solutions de
restructuration en cohérence
avec le plan régional et la
réglementation

Lancement de la
consultation de
conception /
réalisation

Caractéristiques actuelles

- 3 lignes – Capacité globale de 18 t/h et 144 000 T/an
- Valorisation énergétique vers le réseau de chaleur urbain (RCU) et via la production d'électricité
- Traitement de fumées semi-humide et sec

• Constat sur le fonctionnement de l'installation

- Bonne disponibilité de l'installation compte-tenu de son âge lié à un entretien régulier et à des renouvellement conséquents des équipements
- Bonnes performances environnementales : respect des dispositions de l'arrêté préfectoral du 4 Juillet 2013

• État des installations (audit 2013-2014) :

- Vétusté importante des fours-chaudières des lignes 1 et 2 et du traitement de fumées des 3 lignes

• Valorisation énergétique

- Performance énergétique : 87,6 %
 - Taux de couverture RCU : Environ 90 %
- ⇒ Énergie restante non-valorisée : potentiel supplémentaire à exploiter / Recherche d'optimisation en cohérence avec les orientations du schéma directeur du RCU

L'UVE : au centre de la transition énergétique du territoire

Optimisation énergétique /
Adéquation avec le schéma
directeur du RCU



Amélioration des
performances
environnementales



L'UVE dans son quartier

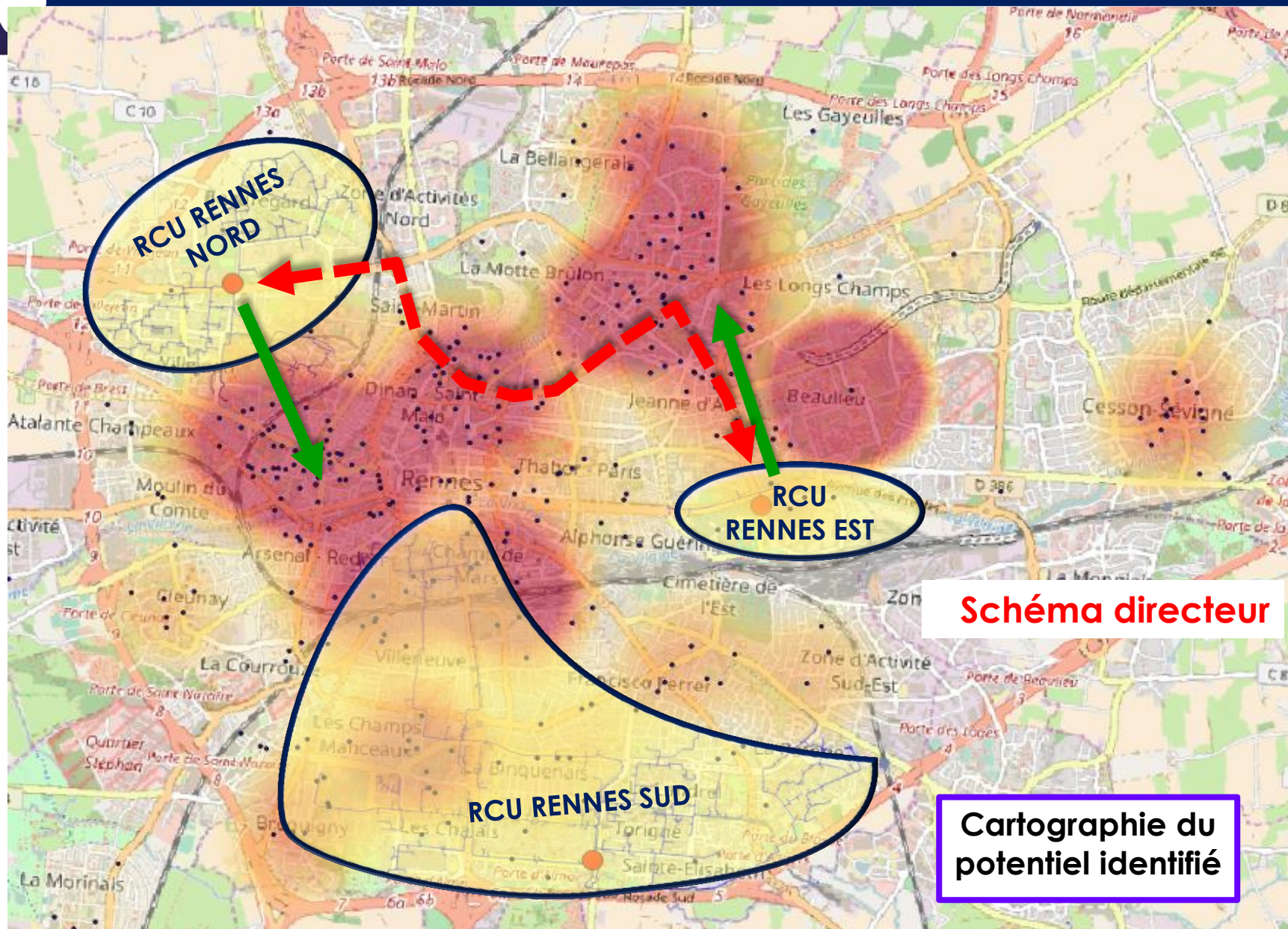


Sécurisation des conditions de
travail

Dispositions locales à
respecter (PLU/PLUi)

Dispositions
réglementaires
européennes (BREF) et
nationales à respecter
(code du travail...)

L'UVE : un outil de transition énergétique



L'UVE : un outil performant en matière environnementale

	Valeurs limites en moyenne journalière (mg/m3)	
	Installation actuelle	Nouvelles normes (futures dispositions réglementaires / BREF)
Poussières totales	10	5
Chlorure d'hydrogène (HCl)	10	6
Dioxyde de soufre (SO2)	50	30
Dioxyde d'azote (NO2)	80	80 - 120
Mercure et ses composés (Hg)	0,05	0,02
Ammoniac (NH3)	30	10
Métaux (Sb + As + Pb + Cr + Co + Cu + Mn + Ni + V)	0,5	0,3
Dioxines et furanes (PCDD/F)	0,1 (ng/m3)	0,04 (ng/m3)

⇒ Le « BREF Incinération », document de référence sur les meilleures techniques disponibles et performances est en cours d'établissement au niveau Européen.

- **Délai de 4 ans à compter de 2019-2020 pour mise en conformité des installations existantes**

L'UVE, un outil intégré au quartier : amélioration de la circulation

Sécurisation de la circulation des poids lourds (PL)*

Problématique liée à la circulation des poids lourds



Problématiques identifiées :

- Aux horaires de forte de circulation avenue du Bois Labbé : risque de collisions, création d'embouteillages...
- Risque de collision avec les cyclistes descendant l'avenue

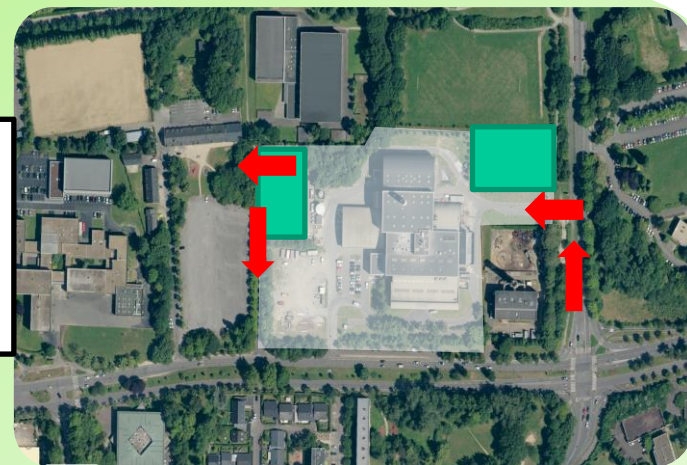
* À réaliser en relation avec la direction de la voirie de Rennes Métropole

Solutions identifiées

1° - Création d'un tourne à gauche



2° - Création d'un sens unique de circulation



■ Emprise foncière future avec extension au NO et NE
➔ Entrée rue du Bois Labbé (tourne à gauche) / Sorties rue de la Harpe

R L'UVE, un outil intégré au quartier : amélioration de la circulation

Sécurisation de la circulation des véhicules légers (VL)*

Problématique liée à la circulation des véhicules légers



Problématiques identifiées :

- Risque de collision avec les cyclistes descendant l'avenue
- Utilisation des mêmes voies que celles des poids lourds

Solution identifiée

Rue de la Harpe

- Entrées et sorties des VL
- Sortie des PL





L'UVE, un outil intégré au quartier : compensation écologique et paysagère

Intégration de l'UVE dans son environnement : Exemples de matériaux envisageables*

Polycarbonate



Bardage zinc /
acier



Béton habillé de socle végétal



Béton



* Choix du Concepteur /
Réalisateur en adéquation
avec le PLU de la Ville de
Rennes et PLUi de Rennes
Métropole



L'UVE, un outil intégré au quartier : compensation écologique et paysagère

Exemples de parkings paysagers



Limitation de l'impact visuel de l'installation avec plantation d'arbustes (exemples)



Afin de réduire les vues proches (zone rouge): => obligation pour le Concepteur / réalisateur de planter un certain nombre d'arbustes en pied de clôture*

*** À réaliser en relation avec
le service Jardin de la Ville
de Rennes**



IF



FUSAIN



BUI COMMUN



CHARMILLE



Les acteurs du projet de restructuration de l'UVE

Maître d'ouvrage

Rennes Métropole



Mandataire du
Maître d'ouvrage

Semtcar



Groupement d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Cabinet MERLIN – LOIRE HENOCHSBERG AVOCATS – PATRICK LE PRIOL ARCHITECTE – ARTEFACTO



Loiré - Henochsberg Avocats

Patrick Le Priol
Architecte



Expertise et
exploitant de l'UVE

Véolia



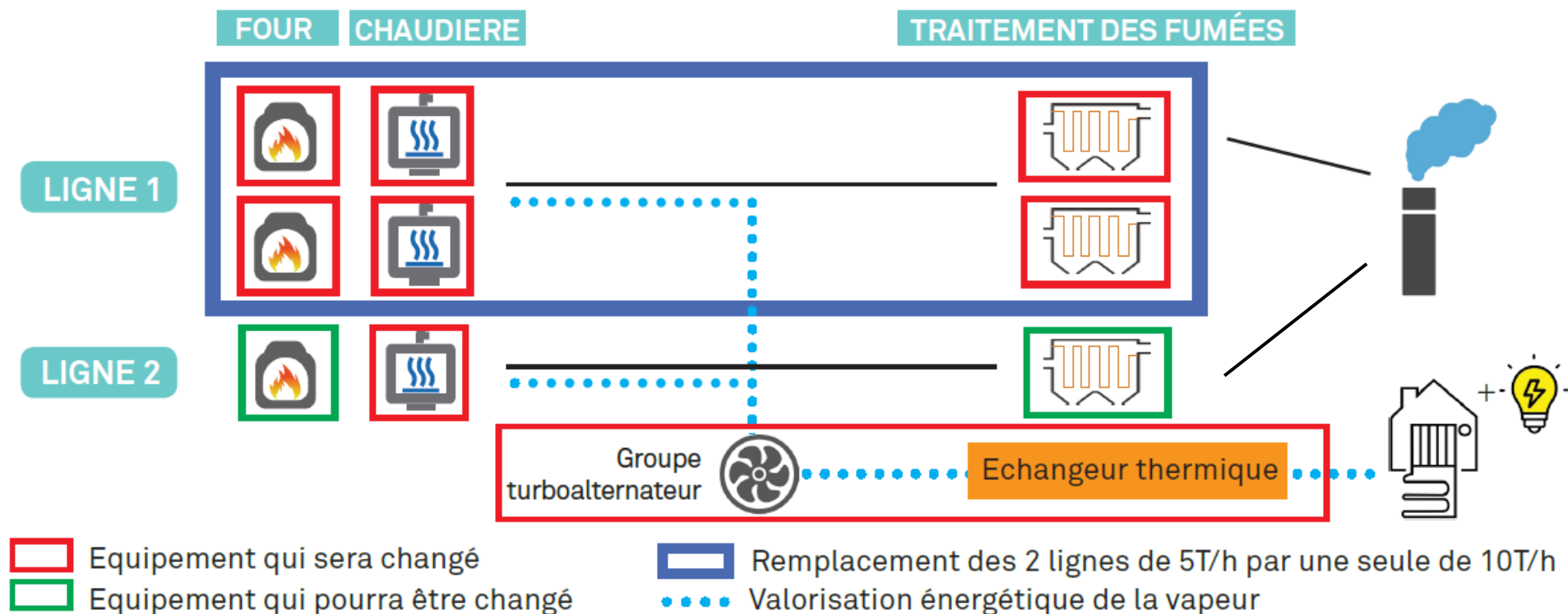
Groupement titulaire du marché de conception – réalisation

En cours de recrutement

Missions de contrôle
technique et de SPS

SOCOTEC

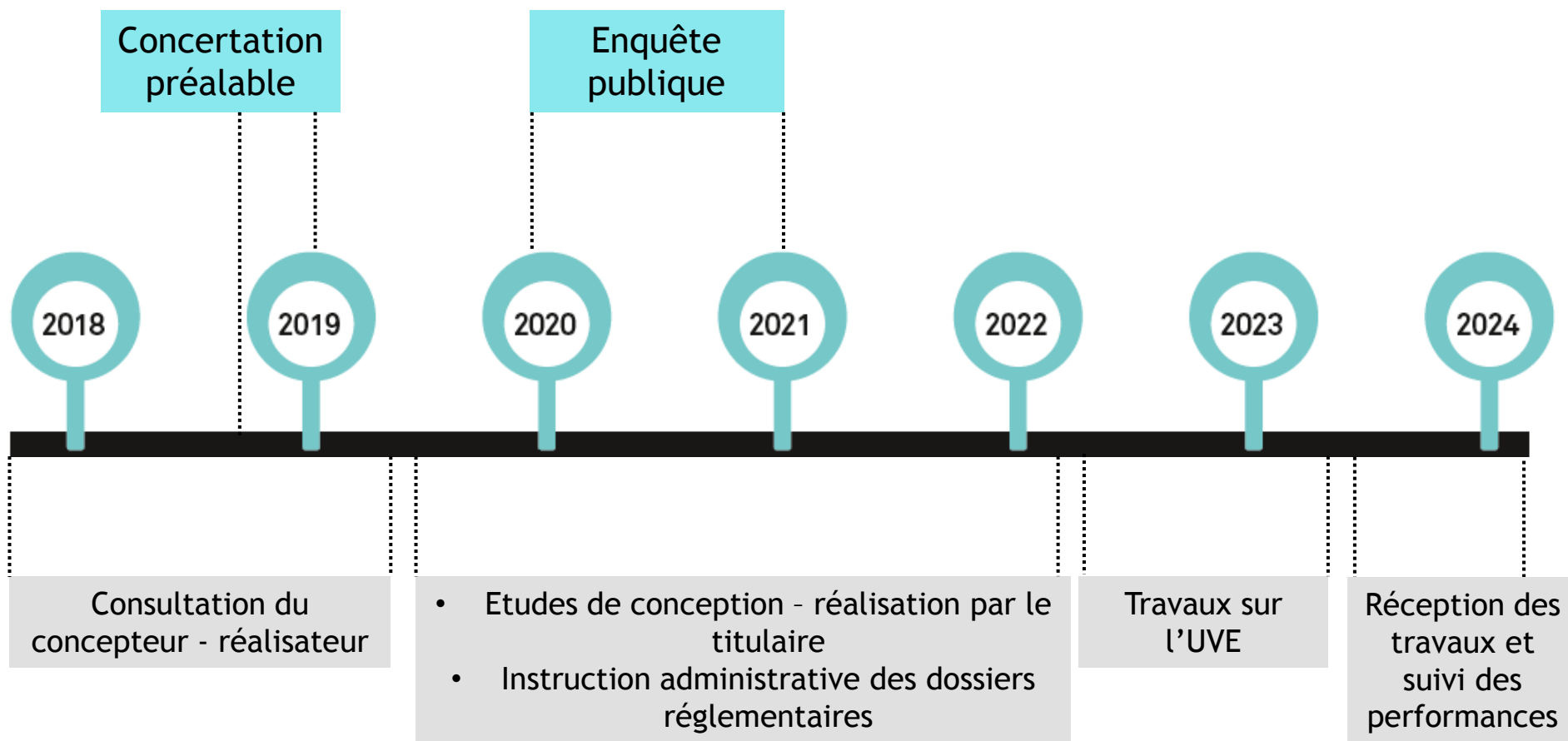




- **Maintien et modernisation des équipements en bon état de fonctionnement et réalisation des travaux en arrêt total**
- **Enveloppe globale de l'opération : 90 168 380 euros HT (valeur juin 2017)**



Le planning prévisionnel de l'opération



En parallèle de l'opération de restructuration, un contrat d'exploitation sera établi pour assurer toute la gestion des déchets durant la période d'arrêt total de l'usine en 2022 - 2023



Quels outils de communication et d'informations?

Un accompagnement tout au long du projet au travers (liste non exhaustive) :



Un interlocuteur privilégié dédié au projet



Une section « travaux » dédiée sur le site internet de l'UVE (www.uve-rennesmetropole.fr)



La diffusion de lettres d'information



Un reportage photographique : timelapse, galerie photos...



Des réunions de concertation et d'information, des visites du site



AUTRES PROPOSITIONS: à définir en fonction des avis et des remarques collectés dans le cadre de la concertation



La concertation réglementaire

Constitution du dossier de concertation:

- Un dossier technique composé de présentations, extraits d'études...
- Une plaquette de présentation générale du projet

Recueil des avis, remarques et observations du public:

- **Registre dématérialisé** → utilisation d'une plateforme dédiée accessible:
 - Directement à partir du site de Rennes Métropole / Rubrique « Participez » : <http://metropole.rennes.fr/participez/>
 - Directement à partir du site Internet dédié de l'UVE : <http://www.uve-rennesmetropole.fr/> (dès le début de la concertation)
- **Registre physique** → Mise à disposition du dossier de concertation :
 - A l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole aux horaires d'ouverture du site
 - A l'accueil de la mairie de quartier Villejean / Beauregard aux horaires d'ouverture du site

Période de concertation : 31 octobre 2018 au 14 décembre 2018 inclus



Merci de votre attention



Donnez votre avis

Sur internet (registre dématérialisé) :



<https://www.registre-dematerialise.fr/920>

En vous déplaçant (registre papier) :



Point Info / Hotel de Rennes Métropole
4 avenue Henri Fréville
35000 RENNES



Mairie de quartier Villejean – Beauregard
43 cours John Fitzgerald Kennedy
35000 RENNES

Par courrier:



Rennes Métropole - DDRE
4 avenue Henri Fréville – CS 20723
35207 RENNES CEDEX 2